



# la Ville investit pour le cadre de vie

**INFO TRAVAUX**

**NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2022**

Saint-Maur compte 186 kilomètres de voirie à entretenir. L'entretien des avenues et des rues de notre ville participe à rendre agréable notre cadre de vie. Chaque année, dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement, un programme de réfection des voiries est établi et mis en œuvre.

Dans le cadre du dispositif « Saint-Maur Ville apaisée », à portée de marche et qui favorise les déplacements doux, la commission « Projet de Ville, circulation et stationnement », créée par une délibération du Conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> octobre 2020, a relevé la nécessité de libérer les trottoirs des véhicules. Cela permettra à tous de marcher confortablement et en toute sécurité, mais aussi de protéger nos arbres et de lutter contre les voitures ventouses. Cette mesure a pour conséquence de devoir choisir un côté pour le stationnement compte tenu de la largeur de la voirie.

**Votre rue est concernée cette année par ce programme d'entretien de la voirie et par la matérialisation du stationnement sur chaussée. Ces travaux démarreront prochainement.**

## ➤ Localisation

**RUE RENÉE côté pair**

## ➤ Nature des travaux

- Matérialisation du stationnement par marquage au sol
- Création d'une place de stationnement Personne à Mobilité Réduite de courtoisie

## ➤ Déroulement des travaux

- Travaux de marquage de fin novembre à mi-décembre 2022

Durant cette période, nous vous remercions de ne pas laisser les véhicules sur l'espace public durant cette période afin de permettre les opérations de marquage.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux d'amélioration du cadre de vie, nous vous remercions de votre compréhension et comptons également sur votre soutien et accompagnement lors de ces travaux.

## ➤ Coût

1 400 € TTC

